



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SASU EMRASH – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 21 novembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte en date du 01 Novembre 2025, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle autrement dit : S.A.S.U, à capital fixe et ayant pour :-
dénomination : SASU EMRASH- siège social : CHEZ M.USIDAMEN Idowu Emanuel – 8
,BOULEVARD DE SEVIGNE- 22000SAINT- BRIEUC- durée : 99 ans- capital : 1000 €-
objêt : La société: » SASU EMRASH « , a pour objet d'effectuer le Nettoyage courant des
Bâtiments et restaurants, le débarras des locaux commerciaux et industriels, des
entrepôts et usines; la sortie et l'entrée des poubelles et accessoires, le débarras des
maisons, des caves, des combis et garages et boxes. L'entretien et nettoyage industriels
des locaux, privés et publics; des bureau et entrepôts, Elle a pour objet d 'effectuer la
destruction d'archives, débarras d'épaves et de machines et accessoires. Et plus
généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant
directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à
condition toutefois d'en respecter le caractère civil.Monsieur USIDAMEN Emanuel, né le
27 septembre 1991 à SABONGIDA-ORA(REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA),
demeurant au 8, BOULEVARD DE SEVIGNE -22000 SAINT-BRIEUC- (FRANCE), est
nommé Président-associé pour administrer la société pour une durée indéterminée.La
société sera immatriculée au Greffe de SAINT-BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
